

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER
du 25 avril 2022
(visioconférence)**

Le Conseil académique de l'Université des Antilles, dans sa séance du 25 avril 2022, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université des Antilles,

Vu la candidature du Professeur Jean-Georges CHALI,

a délibéré :

Objet : Election de la vice-présidence de la commission de la formation et de la vie universitaire, pôle Martinique

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation du candidat Professeur Jean-Georges CHALI, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote.

Résultat du vote	Membres en exercice	62
	Nombre de membres présents ou représentés	53
	Ne prend pas part au vote	0
	Blancs/nuls	13
	Pour	40

Monsieur le Professeur Jean-Georges CHALI est élu vice-président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), pôle Martinique, à la majorité des membres présents et représentés du Conseil académique.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 25 avril 2022

Le Président de l'Université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY